

Vos questions / nos réponses

## help me

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/05/2019 06:54

Bonjour ! j ai quitté mon conjoint depuis 08/2018 ( 18 ans de relation ) il fume depuis l age de 17 ans (age 36) j ai accepter au départ car cela me dérangeait pas mais au fur et mesure du temps cela ses dégradé râleur dormeur glandeur marginal vivant dans un monde qui n etais pas le mien..seulement un fils est née un garçon il reproduit le même chemin que son père divorcé de sa mère a 3 ans qu' il a radotté sans cesse la séparation et que j avais pas intérêt de le quitter c etais nous 3 qu' il n accepterais jamais la separation ..je l ai quitté j étais à bout épuisé..j ai été voir un centre drogué., il ne peut peuvent ca rien faire je consulte une spy qui m a dit restée sympa avec lui ca be vaut rien de les bracquer avec des Tu et Tu ..A ce jour il est devenu alcolo péter tous le temps un air abs.. je l aime encore mais j arrive pas a l aider ..je vous en pris aider moi a l aider pour lui et son.fils ..

---

**Mise en ligne le 22/05/2019**

Bonjour,

Nous comprenons que malgré votre séparation vous souhaitez aider votre ex conjoint qui est aussi le père de votre enfant, mais, la résolution de ses difficultés passera certainement par le fait qu'il accepte qu'il a besoin d'aide et qu'il engage des démarches dans ce sens. Vous semblez désolée de ne pas arriver à l'aider mais pour se faire, il semble impératif qu'il saisisse votre main tendue et qu'il souhaite lui aussi faire évoluer les choses.

Le fait qu'il recourt de manière abusive à divers produit est certainement le témoin de difficultés plus intérieures et plus profondes dont lui seul en effet peut décider d'aller parler à un professionnel pour tenter de les dépasser. C'est en ce sens, si vous en avez encore l'énergie, que vous pouvez continuer à l'encourager, en prenant en considération la globalité de ses difficultés et de sa souffrance dont il cherche visiblement à s'échapper au travers de ses consommations.

Pour être aidée à l'aider, comme vous le savez, des appuis sont possibles pour vous en consultations libérales ou en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) mais aucun professionnel n'aura le "pouvoir" de vous permettre de régler les difficultés qui sont les siennes sans qu'il y concède et qu'il y participe activement.

Notre service reste également disponible pour vous soutenir si vous souhaitez revenir vers nous et prendre le temps d'échanger plus directement et plus précisément sur les difficultés auxquelles vous vous confrontez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

---